

21 février 2014

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, vendredi, le 21 février 2014 à 17h00. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Richard Tanguay
Mesdames les conseillères:	Joanne Leblanc Maylis Toulouse
Messieurs les conseillers :	Jean-René Perron Michel Croteau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Michel Gauvin et Monsieur Denis Rondeau étaient absents.

Madame Josée Bolduc, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 17h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ressources humaines – fin d'emploi
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2014-042 IL EST PROPOSÉ par Madame Johanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3 RESSOURCES HUMAINES – FIN D'EMPLOI

ATTENDU QUE le 15 octobre 2013, Monsieur Pierre Grenier a été embauché à titre de journalier chauffeur à temps plein;

ATTENDU QUE ce poste est assujetti à une période d'essai;

ATTENDU du rapport fait au conseil d'éléments d'insatisfaction concernant la prestation de travail et l'intégration dans l'équipe de travaux publics;

2014-043

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-René Perron,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil prononce la fin de l'emploi de Monsieur Pierre Grenier à titre de journalier chauffeur à temps plein à compter de ce jour;

Que le conseil autorise le versement d'une indemnité compensatrice équivalente à quarante (40) heures au taux régulier;

Que le conseil autorise également le versement de toute somme pouvant être due en application de la convention collective intervenue avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Weedon-CSN;

ADOPTÉE

#4

PÉRIODE DE QUESTIONS

#5

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2014-044

À 17h45, Madame Joanne Leblanc propose la levée de cette séance extraordinaire.

Josée Bolduc

Directrice générale / sec-trésorier
par intérim

Richard Tanguay

Maire